

Pour l'avenir de l'industrie

Assises nationales le 22 février 2017

La France a besoin d'une industrie forte, moderne, répondant aux besoins de la population et respectant l'environnement. Pour garantir l'avenir de l'industrie, la CGT organise des assises nationales le 22 février 2017 et propose une journée de mobilisation le 21 mars 2017.

La France a besoin d'une industrie forte car l'avenir économique d'un pays dépend de sa capacité à produire des richesses sur le territoire national. Elle doit impulser des coopérations au niveau européen et international, basées sur la promotion des droits sociaux et le respect de l'environnement.

L'industrie est en déclin depuis trente ans. Aujourd'hui, la production industrielle atteint à peine 10 % du produit intérieur brut (PIB), contre 16 % en moyenne dans la zone euro, et 22 % en Allemagne.

L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés. La France importe 60 % de ses produits industriels.



Les causes de ce déclin industriel sont nombreuses :

- la primauté donnée à la financiarisation de la gestion des entreprises industrielles depuis quarante ans ;
- les choix politiques et économiques des gouvernements qui se sont succédés : politiques d'austérité, recherche forcenée de la baisse du « coût du travail » conduisant aux délocalisations et à l'externalisation des activités ;
- le dumping social, fiscal et environnemental ;
- le détournement des richesses créées par les travailleurs au profit des actionnaires et au détriment des investissements productifs, de la recherche-développement, du renouvellement des savoir-faire et de la qualification des salariés.

Assises nationales de l'industrie
Mercredi 22 février 2017
Paris - Cité des sciences et de l'industrie

Pour une reconquête de l'industrie au service du développement humain durable : les propositions et revendications de la CGT

POUR UNE INDUSTRIE QUI RÉPONDE AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS

L'industrie est indispensable pour répondre aux besoins fondamentaux de la population (alimentation, eau, énergie, transport, éducation, santé, culture). Il faut produire autrement et mieux, ce qui implique de rompre avec la logique de développement libéral. Il est urgent d'agir pour un développement humain durable, de mettre en place des circuits courts, l'économie circulaire, de produire des objets durables et réparables.

POUR LA CGT, LES RESSOURCES EXISTENT POUR FINANCER L'EMPLOI ET LA CRÉATION DE RICHESSES DANS L'INDUSTRIE

Le système bancaire et financier doit être au service du développement de l'industrie, ce qui implique d'inverser la logique actuelle où c'est l'industrie qui est au service de la finance. Ce qui nécessite de rompre avec les politiques actuelles, où le patronat est inondé sans aucun contrôle d'aides publiques et d'exonérations fiscales et sociales inefficaces (comme le CICE ou le CIR). Cela passe par une réforme fiscale ambitieuse. Enfin, il faut mettre le système bancaire et financier au service du développement industriel, notamment en créant un pôle financier public pour favoriser l'emploi et impulser un développement solidaire des territoires.

LA CGT N'OPPOSE PAS VIEILLE ET NOUVELLE INDUSTRIE

Prétendre développer une industrie du futur tout en laissant fermer les sites industriels les uns après les autres est une dangereuse illusion. Il faut investir pour moderniser les usines et l'appareil productif. Il faut anticiper les mutations technologiques pour transformer les emplois, garder la maîtrise technologique des savoir-faire et des compétences, diminuer le temps de travail et améliorer les conditions de travail. Le développement d'une industrie moderne suppose des services publics de qualité en matière d'éducation, de recherche, de santé, de transport, etc.

POUR LA CGT, LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE EST INSÉPARABLE DE NOUVEAUX DROITS POUR LES SALARIÉS

Cela implique de développer les droits d'intervention des salariés, dans l'ensemble des secteurs de l'économie, et pas seulement dans l'industrie. Les salariés doivent bénéficier d'une représentation collective effective, quelle que soit la taille de l'entreprise. Il faut strictement réglementer la sous-traitance et instituer une responsabilité sociale et stratégique des donneurs d'ordre à l'égard de leurs sous-traitants. Les comités d'entreprise doivent avoir un droit de veto sur les plans de suppression d'emplois. Les aides publiques aux entreprises doivent être contrôlées et conditionnées, notamment à l'emploi et à l'investissement productif.

Pour la CGT il est urgent d'imposer d'autres choix économiques, sociaux et environnementaux pour réindustrialiser la France.

En route pour l'industrie

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**